



CP

Focus sur des objectifs prioritaires pour savoir lire et compter

FRANÇAIS

PHONOLOGIE ET RECONNAISSANCE DES LETTRES

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Compétence visée n° 1

L'élève doit être capable de discriminer des sons.

Cette compétence première fait référence aux exercices n° 1, 3 et 4 du cahier de l'élève où il lui est demandé d'entourer la lettre qui correspond au son du premier phonème d'un mot dicté ou de repérer le mot qui débute/se termine par le même phonème que le mot cible.

Compétence visée n° 2

L'élève doit être capable de reconnaître des lettres dans l'alphabet.

L'élève doit être capable de reconnaître les lettres de l'alphabet.

Cette compétence fait référence à l'exercice n° 2 de la séquence 1, du cahier de l'élève où il lui est demandé d'entourer la lettre dictée par l'enseignant et d'entourer une lettre parmi d'autres signes.

Les compétences phonologiques (syllabes et phonèmes) en début de CP sont fragiles pour un peu plus d'un cinquième des élèves.

Une proportion importante d'élèves entrant en CP peine encore à reconnaître correctement les lettres et leurs différentes formes d'écriture.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Compétence visée n° 1

Être capable de discriminer des sons.

La capacité de manipuler les phonèmes dans un mot (capacité d'analyse phonémique ou « conscience » phonémique) est indispensable pour comprendre le principe d'une écriture alphabétique dans laquelle les plus petites unités de la langue écrite, les graphèmes (<i>, <u>, <o>, <ou>, <on>) codent les plus petites unités correspondantes de la langue orale, les phonèmes (/i/, /y/, /o/, /u/, /ô/), et donc pour apprendre à lire dans ce type d'écriture.

En début de CP, les élèves doivent discriminer des sons (sons-voyelles et l'essentiel des sons-consonnes) : ils identifient les sons et les dissocient d'autres sons, ils repèrent des ressemblances et des différences.

Types de difficultés rencontrées généralement par les élèves

Langage

L'élève a des difficultés à segmenter une syllabe simple comme TA.

L'élève a des difficultés à fusionner deux sons comme <T> et <O>.

L'élève inverse des sons quand on lui demande de segmenter une syllabe de structure voyelle-consonne (VC) ou lors d'une fusion VC.

L'élève a des difficultés à différencier le phonème de la syllabe.

L'élève confond des phonèmes proches au niveau sonore (/p/-/t/, /t/-/d/, /f/-/s/, /f/-/v/, /s/-/z/...).

L'élève a des difficultés de segmentation des mots en phonèmes (ces difficultés sont fonction du type de mot : il est plus facile de supprimer le phonème au début de « gare » que celui au début de « gras »).

Mémoire

L'élève a des difficultés de mémorisation immédiate (ses résultats sont fonction du nombre de phonèmes).

Compétence visée n° 2

Être capable de reconnaître des lettres dans l'alphabet.

Il est maintenant acquis que des exercices d'analyse phonémique audiovisuels (phonème-lettre/graphème) facilitent le développement de la capacité d'analyse phonémique. Ce type d'exercice aide à la compréhension du principe alphabétique.

Pour pouvoir lire dans une écriture alphabétique, l'élève doit apprendre à discriminer les lettres qui se ressemblent mais qui transcrivent pourtant des phonèmes différents. Il doit également reconnaître les lettres sous leurs différentes formes (majuscules, minuscules, cursive, script), qu'elles soient présentées isolément ou intégrées dans des mots. Il est donc nécessaire d'évaluer la connaissance des lettres (et celle des graphèmes de plus d'une lettre) pour tous les élèves.

Types de difficultés rencontrées généralement par les élèves

Connaissance des lettres

L'élève ne retrouve pas la lettre parmi d'autres signes.

L'élève ne reconnaît pas une lettre dans ses différentes graphies.

Association lettre-son (graphème-phonème)

L'élève n'associe pas le phonème à sa représentation graphique :

- la confusion peut être sonore : /p/-/t/ ;
- elle peut aussi être visuelle : /p/-/q/ ;
- voire les deux : /b/-/d/, /p/-/b/.

Repérage dans l'espace

L'élève ne prend pas en compte la spécificité du traitement visuel de l'écrit (de gauche à droite, etc.).

L'élève n'arrive pas à bien repérer la place d'une lettre dans un mot.

COMMENT FAIRE PROGRESSER LES ÉLÈVES ?

[Exemple type d'emploi du temps CP](#)

Compétence visée n° 1

Être capable de discriminer des sons.

Avant toute chose, il convient d'examiner la gestion du temps dévolu à cet apprentissage de base :

Si la classe comporte plus de 2 élèves qui sont en dessous du seuil 2 dans l'exercice 1, il convient de mobiliser chaque jour au moins 2 h sur la phonologie (tant que c'est nécessaire) et sur le code alphabétique.

Bien sûr, le travail en petit groupe pour les élèves faibles en phonologie et en maîtrise du code alphabétique est fortement recommandé.

Ces séances intensives permettront d'éviter que ces élèves ne se retrouvent avec des scores faibles en fluence ensuite. En classe, il convient d'amener les élèves à :

- Repérer le mot qui commence (ou se termine) par un phonème donné ou par le même phonème que le mot cible, pratiquer des « chasses à l'intrus ».
- Localiser la place d'un phonème dans un mot.
- Privilégier les mots d'une syllabe afin de ne pas confondre découpage syllabique et phonémique.

Conseils pratiques :

- Donner le son d'un phonème consonne aux élèves, puis les syllabes simples formées avec ce phonème : par exemple BA, BI, BO, BU, pour qu'ils commencent à entendre les associations consonne-voyelle.
- Utiliser des structures CV (consonne-voyelle) et les décomposer devant les élèves, avant de leur proposer d'assurer eux-mêmes d'autres structures de même type. Commencer par les consonnes longues comme R ou L, pour faciliter l'identification du son de la consonne dans les syllabes (qu'on peut étirer au départ pour aider l'élève à retrouver le premier son). Faire de même avec les fusions de sons (C+V) en demandant à l'élève la syllabe obtenue.
- Puis leur permettre de s'exercer sur des structures plus complexes: VC, CVC et CCV.
- Ces exercices peuvent se faire à l'oral ou à l'aide de cartes-lettres.

Cas particulier du <e> : prononcer les consonnes avec un « e », comme dans les mots **bœufs, ce, de, feu, bague, je, le, me, ne, peu, que, guerre, se, te, vœu, douze.**

Pour aller plus loin

Guide [Pour enseigner la lecture et l'écriture](#), pages 16 à 17 « Éléments de linguistique et origine de la compréhension » et pages 55 à 61 « Un exemple de progression dans l'étude des correspondances graphèmes-phonèmes ».

Lien : BSD / VIDEO [Les phonèmes en GS et CP : conscience phonologique et connaissance des lettres.](#)

Eduscol : [Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions / Partie II.2 – Lien oral-écrit.](#)

Compétence visée n° 2

Être capable de reconnaître des lettres dans l'alphabet.

Connaître les correspondances entre les différentes manières d'écrire les lettres de l'alphabet

- Mettre ensemble des lettres identiques (correspondance entre les différentes manières d'écrire chaque lettre de l'alphabet), à l'aide de cartes portant différentes graphies.
- Écrire de différentes façons les lettres les plus fréquentes, par exemple : à partir d'une graphie donnée, produire la même lettre dans une autre graphie.

Discriminer à l'oral des mots proches phonologiquement

- Proximités phonologiques (p-t, t-d, f-s, f-v) : pour-tour, thé-dé, toute-doute, fol-sol, fol-vol, fou-vous.
- Proximités phonologiques et visuelles (p-b, b-d) : pain-bain, pas-bas, bain-daim, boue-doux.

Connaître quelques correspondances entre graphèmes et phonèmes

- Entourer, dans une série de lettres, celle que le professeur a prononcée (exemple : <t> à prononcer 'te'), cette lettre pouvant être reproduite plusieurs fois.
- Repérer que la prononciation d'une lettre peut varier lorsqu'elle est associée à une autre : la lettre O → ou – on – oi (exemples : Olivier – Ouriel – Ondine), la lettre P → ph (exemples : Patrick, Philippe). Effectuer des tris, des classements et expliciter les choix effectués.
- Écrire des mots contenant des graphèmes fréquents qui se prononcent toujours de la même façon : de, fa-feu, je-jeu, la-le, ma-me, ne, peu, sa-se, ta-te...

Pour aller plus loin

Guide *Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP*, page 14 « L'invention de l'écriture » ; pages 16 à 17

« Eléments de linguistique et origine de la compréhension » ; pages 55 à 61 « Un exemple de progression dans l'étude des correspondances graphèmes-phonèmes ».

MATHÉMATIQUES

CONNAISSANCE DES NOMBRES JUSQU'À 10

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Compétence visée n° 1

L'élève doit être capable de lire les nombres entiers jusqu'à 10.

Cette compétence fait référence à l'exercice n° 1 du cahier de l'élève où il lui est demandé d'associer les noms des nombres à leur écriture chiffrée.

Compétence visée n° 2

L'élève doit être capable d'écrire en chiffres des nombres entiers de 1 à 10.

Cette compétence fait référence à l'exercice 5 du cahier de l'élève où il lui est demandé d'écrire, sous la dictée, des nombres entiers en chiffres de 1 à 10.

À l'entrée en CP, certains élèves ne maîtrisent pas encore la reconnaissance ou l'écriture des nombres jusqu'à 10. En début de CE1, la maîtrise des nombres jusqu'à 100 est peu assurée pour un quart des élèves.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

La recherche a montré qu'une bonne connaissance des désignations des nombres, à l'écrit comme à l'oral, est indispensable pour **progresser vers une représentation exacte des nombres**, et pour **calculer de façon efficace**. La récitation rapide de la suite des noms des nombres (un, deux, trois, quatre, cinq..., la « comptine numérique ») est indispensable au comptage. Or, les noms des nombres en français posent des difficultés aux enfants, car leur forme n'est pas aussi simple que dans d'autres langues comme le chinois : **les nombres entre onze et seize, ainsi que les dizaines (vingt, trente etc.) ont des formes spécifiques qu'il faut mémoriser**. Pour les nombres à partir de 10, l'usage de la numération décimale de position nécessite de comprendre que le même chiffre (disons 2) peut valoir 2, 20, 200, etc., selon la position qu'il occupe – c'est la notation positionnelle. Il faut aussi **comprendre le principe décimal**, la base 10, c'est-à-dire que **le rapport entre les unités de**

numération adjacentes est de 10 (1 dizaine vaut 10 unités, 1 centaine vaut 10 dizaines...). Enfin, le passage rapide d'une notation à l'autre (des chiffres arabes aux mots, et inversement) peut poser des difficultés car **les deux systèmes de désignation ne suivent pas les mêmes règles**. Comprendre, par exemple, que « dix-huit » ne s'écrit pas « 108 » mais 18, nécessite d'avoir bien compris les principes de la numération décimale de position.

À l'école maternelle, les élèves ont déjà acquis certaines compétences dans l'utilisation des nombres. Il est important que, à leur arrivée à l'école élémentaire, ces compétences initiales soient prises en compte et utilisées par l'enseignant, avec les ressources et les lacunes qu'elles comportent.

- Une première étape de l'apprentissage réside dans la **prise de conscience que les nombres permettent de résoudre certains problèmes** et dans la **stabilisation des connaissances des élèves sur un premier domaine numérique** : maîtrise de la comptine orale, utilisation du dénombrement, mise en relation des nombres «dits» avec leur écriture chiffrée.
- C'est à partir de là que peuvent se construire, progressivement, les connaissances relatives au principe de la numération décimale dont une bonne maîtrise est décisive pour l'apprentissage du calcul. L'association entre le nom du nombre à l'oral et son écriture chiffrée est une convention ; c'est une des tâches pour lesquelles un entraînement est nécessaire.

L'apprentissage des nombres et du calcul est une activité complexe qui repose sur de nombreuses compétences (cognitives, langagières, visio-spatiales). Les travaux de recherche dans le champ de la psychologie développementale et cognitive ont identifié trois grands moments clés de cet apprentissage, qui surviennent plusieurs fois dans la scolarité d'un élève, avec les nombres entiers au début de l'école, puis avec les nombres fractionnaires et décimaux :

- la **conception des nombres**, c'est-à-dire le **passage d'un traitement intuitif et approximatif des grandeurs et des quantités à un traitement exact des nombres** ; ce passage concerne essentiellement l'acquisition des premiers nombres chez les jeunes enfants, mais d'autres découvertes, comme l'existence de nouveaux nombres entre deux nombres entiers, interviennent plus tard ;
- l'**utilisation d'opérations arithmétiques sur les nombres pour résoudre des problèmes** ; l'emploi de symboles permet d'aboutir aux mêmes résultats que la manipulation concrète d'objets, il est même plus rapide grâce à certaines propriétés, et il rend possible le traitement de situations difficiles ou impossibles à matérialiser.

En début de CP, les élèves doivent reconnaître et savoir écrire en chiffres les nombres jusqu'au moins dix.

Types de difficultés rencontrées généralement par les élèves

- L'élève reconnaît l'écriture chiffrée des nombres de 0 à 5 mais confond l'écriture des nombres entre 5 et 10.
- L'élève rencontre des difficultés liées à la discrimination visuelle (confond les graphies 6/9 ou 8/3) et/ou phonologique (entend six au lieu de dix).
- L'élève confond 1 et 10.
- L'élève semble avoir répondu « au hasard ».
- L'élève connaît la suite orale des nombres (au moins jusqu'à dix) mais commet des erreurs dans la reconnaissance de l'écriture chiffrée.
- L'élève ne connaît pas la comptine numérique (jusqu'à dix au moins). L'élève n'a pas mémorisé le nom des nombres.
- L'élève connaît le nom des nombres mais leur écriture en chiffre est erronée.
- L'élève écrit correctement les nombres jusqu'à 5 mais commet des erreurs au-delà.
- L'élève ne discrimine pas bien les sons proches (confusion six / dix).
- L'élève écrit certains chiffres en « miroir » : ce phénomène universel ne représente pas spécifiquement un défaut d'apprentissage. L'enfant écrit spontanément en miroir, souvent sans s'en rendre compte, car son système visuel le « force à symétriser » les objets qu'il voit. De ce fait, ce qu'il apprend dans un sens est aussitôt généralisé par « symétrisation » en miroir.

COMMENT FAIRE PROGRESSER LES ÉLÈVES ?

Compétence visée n° 1

Être capable de lire les nombres entiers jusqu'à 10.

L'association entre le nom du nombre à l'oral et son écriture chiffrée est une convention ; c'est une des tâches pour lesquelles un entraînement est nécessaire. Les compétences de certains élèves peuvent faire illusion : par exemple, ils sont capables de réciter la suite des nombres en pointant des étiquettes avec l'écriture chiffrée lorsque la suite des nombres est ordonnée, sans pour autant maîtriser le lien entre l'écriture en chiffres arabes et la désignation orale des nombres de 0 à 10.

Il faut veiller à travailler les associations entre les différentes désignations des nombres dans des situations variées, notamment celles où l'ordre des nombres n'est pas conservé.

Ressources

[L'ouvrage *Le nombre au cycle 2*, scerén \(CNDP-CRDP\), page 31](#)

Ritualiser des temps de lecture et d'écriture de nombres en chiffres dans différentes situations

Utiliser des supports qui permettent de fréquenter l'écriture chiffrée des nombres : le calendrier, les bandes numériques, les différents compteurs, les tableaux de nombres, les jeux de cartes.

Utiliser des jeux

Proposer des jeux de bingo et de loto en faisant oraliser chaque jeton aux élèves à chaque tirage, comme à l'école maternelle.

Utiliser des jeux de memory, de dominos, de dés numériques (dés sur les faces desquels les nombres sont écrits en chiffres), des jeux de piste (type jeu de l'oie).

Ressources

[Un jeu de l'oie à imprimer et sa règle du jeu](#)

[Des jeux de memory en ligne adaptables au format papier, académie de Rennes](#)

[Des propositions sur le site de l'académie de Grenoble : une série de jeux pour aider l'élève à accéder au dénombrement et à comprendre le système décimal, à développer des procédures de calcul.](#)

[Les cartes manquantes, académie de Nancy-Metz](#)

[Support ludique numérique : TouchCount, un jeu pour tablettes dans lequel les enfants utilisent leurs doigts, leurs yeux et leurs oreilles pour apprendre à compter, additionner et soustraire. Ce jeu permet de travailler la construction du nombre par création de collections de points et de les associer à leur écriture chiffrée.](#)

Compétence visée n° 2

Être capable d'écrire en chiffres des nombres entiers de 1 à 10.

Assurer l'appropriation de la suite orale des nombres, de 0 à 10 puis au-delà.

- Apprendre différentes comptines enfantines où le nombre apparaît : les nombres sont énumérés d'un jet, dans l'ordre croissant ou décroissant, séparés par un mot ou une série d'amusettes. La suite des nombres peut aussi être fractionnée.
- Arrêter la récitation de la comptine numérique orale à un nombre convenu à l'avance (« Peux-tu compter jusqu'à 8 ? »).
- Commencer la comptine numérique à partir de n'importe quel nombre (« Peux-tu compter à partir de 4 ? »). Cela permet de surcompter : lors du lancer de deux dés, « 5 » et « 3 » par exemple, pour trouver le total, l'élève peut tout recompter ou partir de 5 pour dire « six, sept, huit ».
- Compter entre deux bornes (« Peux-tu compter de 6 à 10 ? »).

- Réciter la comptine à l'envers, à partir de n'importe quel nombre, avec ou sans appui sur la suite écrite. Assurer l'appropriation de la suite écrite des nombres, de 0 à 10 puis au-delà.
- Ritualiser des temps de lecture et d'écriture des nombres (passer de la dénomination orale à l'écriture chiffrée et inversement).
- Écrire les chiffres/nombres sur différents supports (sable...), avec différents outils scripteurs (feutres, crayons, pinceaux...), de différentes tailles, les yeux ouverts/fermés...
- Demander à l'élève de trouver des analogies de forme (le 2 ressemble à un cygne...) pour soutenir la mémorisation.
- Compter entre deux bornes (« Peux-tu compter de 6 à 10 ? »).
- Réciter la comptine à l'envers, à partir de n'importe quel nombre, avec ou sans appui sur la suite écrite.
- Assurer l'appropriation de la suite écrite des nombres, de 0 à 10 puis au-delà.
- Ritualiser des temps de lecture et d'écriture des nombres (passer de la dénomination orale à l'écriture chiffrée et inversement).
- Écrire les chiffres/nombres sur différents supports (sable...), avec différents outils scripteurs (feutres, crayons, pinceaux...), de différentes tailles, les yeux ouverts/fermés...
- Demander à l'élève de trouver des analogies de forme (le 2 ressemble à un cygne...) pour soutenir la mémorisation.

Ressources

[Des comptines sur les nombres, académie de Lyon](#)

Pour l'entraînement à l'écriture des chiffres sur l'outil numérique : [Un exemple d'application Android pour suivre l'écriture des chiffres sur tablette](#)

[Le cas échéant, proposer des exercices de reconnaissance des nombres dictés pour que l'élève continue à apprendre sans être bloqué par l'écriture : Créer un imagier sonore avec Bitsboard, Kit'chaine, épisode 1, académie de Versailles et aussi Bitsboard dans l'académie de Grenoble.](#)

Développer parallèlement la connaissance des quantités associées aux petits nombres jusqu'à dix.

- Cela demande des activités nombreuses et variées de décomposition et recombinaison des petites quantités (trois c'est deux et encore un ; un et encore deux ; quatre c'est deux et encore deux ; trois et encore un ; un et encore trois), la reconnaissance et l'observation des constellations du dé, la reconnaissance et l'expression d'une quantité avec les doigts de la main, la correspondance terme à terme avec une collection de cardinal connu.
- Plus que l'enseignement systématique du comptage d'objets, privilégier le travail sur les décompositions : « trois voitures, c'est une et encore une et encore une » ou bien « ce sont les deux et encore une ».

Ressources

[Les nombres, académie de Rennes :](#)

• [compter jusqu'à 10 :](#)

• [compter jusqu'à 20.](#)

Pour aller plus loin

La désignation des nombres dans un langage spécifique (oral) et dans un système universel (écrit) ; pour les nombres entiers, cette étape doit satisfaire les irrégularités de la numération orale « à la française » (onze, soixante-dix, quatre-vingts), puis les codes de la numération écrite (groupements par 10, importance de la position des chiffres, rôle du « zéro »).

Les compétences de certains élèves peuvent faire illusion : par exemple, ils sont capables de réciter la suite des nombres en pointant des étiquettes avec l'écriture chiffrée lorsque la suite des nombres est ordonnée, sans pour autant maîtriser le lien entre l'écriture en chiffres arabes et la désignation orale des nombres de 0 à 10.

Arrêter la récitation de la comptine numérique à un nombre convenu à l'avance (donne-moi 9 billes).

Commencer la comptine numérique à n'importe quel nombre. Utiliser la possibilité de sur-compter. Lors du lancer de deux dés « 5 » et « 3 » par exemple, l'élève peut tout recompter ou

partir de 5 pour dire « six, sept, huit ».

Réciter la comptine à l'envers, à partir de n'importe quel nombre, avec ou sans appui sur la chaîne orale. Le fait de réciter à l'envers oblige à mémoriser des blocs ordonnés. Permettre le décomptage : « je suis sur la case 8, je recule de 3, donc je dis « sept, six, cinq ».

Réciter la comptine de 2 en 2, de 5 en 5 à partir de différents nombres, permettra la mémorisation des doubles (pour « de 2 en 2 »), puis plus tard l'utilisation de la numération (pour « de 10 et 10 ») et de certaines régularités comme outil de comptage ou de calcul.

Les régularités des suites de nombres écrits en chiffres peuvent être mises en évidence par l'utilisation de compteurs ou de calculatrices (suites obtenues par des séquences « +1 », « -1 », puis « +10 », « -10 »). Un apprentissage essentiel en début de cycle 2 est celui qui consiste à considérer que « ajouter 1 » (ou « retrancher 1 ») et dire ou écrire le nombre suivant (ou précédent) donnent le même résultat.

Utiliser une boîte qui contient des cases et qui peut être recouverte par un couvercle qui comporte des fentes au-dessus de chaque case, proposer différentes activités :

- La situation type est la suivante : l'élève a plus de jetons que nécessaire, on lui demande d'en mettre un dans chaque fente et de contrôler ensuite qu'il a agi correctement ne trouvant un jeton par case.
- L'organisation des cases (fixes ou mobiles) : en cercle, en colonnes, ce qui oblige l'élève à utiliser de stratégies pour décompter.
- La taille de l'espace : tout dans un même objet ou dans différents endroits d'une pièce ce qui oblige à mémoriser.
- Amener l'élève à oraliser ses procédures, des traces écrites sont stockées sous forme de schémas et ou d'écrits.

Textes officiels

- [Programme d'enseignement de l'école maternelle](#), arrêté du 18-2-2015, BO spécial n°2 du 26 mars 2015 ;
- [Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux \(cycle 2\)](#), annexe1 de l'arrêté du 17-7-2018 qui modifie l'annexe 1 de l'arrêté du 9 novembre 2015, BO n°30 du 26-7-2018.
- [Enseignement du calcul](#) : un enjeu majeur pour la maîtrise des principaux éléments de mathématiques à l'école primaire, note de service n°2018-051 du 25-4-2018, BO spécial n°3 du 26 avril 2018 ;
- [La résolution de problèmes à l'école élémentaire](#), note de service n°2018-052 du 25-4-2018, BO spécial n°3 du 26 avril 2018.
- [Repères fin de CP : quelles compétences et quelles connaissances doit-on attendre d'un enfant ?](#)
- [Repères fin de CE1](#) : quelles compétences et quelles connaissances doit-on attendre d'un enfant ?
- [Repères fin de CE2](#) : quelles compétences et quelles connaissances doit-on attendre d'un enfant ?